

S-MÉTOLACHLOR TECHNIQUE

RÉSERVÉ AUX FINS DE FABRICATION, FORMULATION OU RECONDITIONNEMENT

Liquide

GARANTIE:

S-métolachlor et R-énantiomère96 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

**AVERTISSEMENT: IRRITE LES YEUX
PEUT SENSIBILISER LA PEAU**

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : **25727**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **vrac**

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3
(519) 836-5665

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT : Consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'y a aucun antidote spécifique; traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS

Suivre à la lettre toutes les précautions relatives à la manutention et à l'utilisation des pesticides. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉ D'Y AVOIR ACCÈS.** Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale ni les sources d'approvisionnement en eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit sûr, bien aéré, frais et sec. Expédier et entreposer à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale et des semences.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens de formulations utilisant ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable et au fabricant.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication de produits homologués en vertu de la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.